



– GUIDE DE L'USAGER –

GESTION DES DÉCHETS EN CAP-SIZUN

COMPOSTEUR

DISTRIBUTION et CONSEILS chaque 1^{er} mercredi de chaque mois à 17h30
(durée 30 mn)

Rdv au Centre Technique Communautaire – Toul Broën à PONT-CROIX
– près de l'ancien abattoir.

Prévoir un chèque de 15 € à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Réservation : 06-34-19-32-53 / animation-dechets@cap-sizun.fr

DECHETS RECYCLABLES

Tous les emballages et tous les papiers se mettent dans le **SAC JAUNE**,
puis dans le bac jaune près de chez vous.

Sacs remis **UNIQUEMENT** à la mairie de votre domicile.

ORDURES MENAGERES

Les déchets non recyclables sont à **METTRE EN SAC OBLIGATOIREMENT**,
puis dans les bacs des ordures ménagères près de chez vous.

AIDE AU BROYAGE DES VEGETAUX

Pour favoriser le recyclage des déchets verts au jardin,
une aide à la location d'un broyeur est offerte.

Renseignement au 06-34-19-32-53

DECHETTERIES

Tous les déchets sont acceptés SAUF l'amiante.

Horaires :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Pont-Croix	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	FERME	14h-18h
Primelin	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ
	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	FERMÉ

ATTENTION : se présenter 15 mn AVANT LA FERMETURE

UNE QUESTION ?

Tel : 0800-10-65-97 (N° Vert) / 06-34-19-32-53

Mail : gestion-dechets@cap-sizun.fr / animation-dechets@cap-sizun.fr